

Missions du professeur ressource TSA



Conseiller et accompagner les enseignants et les AESH.



Intervenir dans le cadre de la formation.



Co-construire des outils avec les enseignants et mettre à disposition des ressources pour les adaptations scolaires.

Public concerné



Les enseignants et les AESH des établissements publics et privés sous contrat, 1^{er} et 2nd degré, concernés par la scolarité d'élèves avec troubles du spectre de l'autisme.

Secteur d'intervention



Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Territoire de Belfort



Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs

Dans le Pays de Montbéliard et le Territoire de Belfort.

Démarche



Par l'intermédiaire d'une demande auprès de l'IEN de circonscription (1^{er} degré) ou de l'IEN ASH (2nd degré).

Interventions possibles sous forme :

- d'entretiens,
- d'échanges téléphoniques et par messagerie,
- d'observations en classe,
- de temps de travail en équipe ou en binôme,
- de transmission de documents.

Partenaires



- en appui des équipes pédagogiques et de circonscription,
- les pôles ressources,
- les services médico-sociaux,
- les praticiens libéraux,
- le centre de ressources autisme...

Coordonnées



RÉGION ACADEMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BOUVET Axelle
Enseignante spécialisée

DSDEN du Doubs et du Territoire
de Belfort

Bureau : DSDEN 90
4 Place de la Révolution française
90000 Belfort

📞 06 15 26 82 00

Territoire de Belfort :
 [ce.referent-
autisme.dsden90@ac-besancon.fr](mailto:ce.referent-autisme.dsden90@ac-besancon.fr)

Professeur Ressource



Troubles du
Spectre de
l'Autisme